



Conseil Régional HdF

Protection sociale complémentaire et régime indemnitaire

**Déclaration préalable au CT du
13 mai 2019**

Madame la Présidente,

Merci de nous donner la parole pour ce propos préalable au CT.

Concernant la PSC ou protection sociale complémentaire

La protection sociale complémentaire est un enjeu majeur pour les agents de la Région Hauts-de-France.

La négociation sur cet enjeu majeur justifie naturellement notre présence ce jour.

FO vous a demandé à plusieurs reprises une hausse de la participation employeur pour la mutuelle santé et la prévoyance.

Vous avez entendu notre demande, et nous vous en remercions au nom des agents.

Nous avons pu échanger vendredi dernier sur ce dossier complexe et qui est d'ailleurs loin d'être compris par tous.

Nous aurons l'occasion de vous proposer quelques aménagements supplémentaires en faveur des agents.

Il s'agit pour FO d'une véritable mesure en faveur du pouvoir d'achat des agents régionaux, mais aussi un geste en faveur de leur santé.

Merci pour eux !

SYNDICAT FORCE OUVRIERE

DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

151 avenue Président Hoover – 59555 Lille cedex / Tél. : 03.74.27.57.26 - fo@hautsdefrance.fr

<http://fo.npdc.picardie.free.fr/>

Concernant le régime indemnitaire

*Là aussi, vos propositions et les revendications de **FO** en faveur du pouvoir d'achat commencent à porter certains de leurs fruits.*

Vous envisagez comme issue pour les agents des lycées une sortie du cadre d'emploi spécifique, permettant une augmentation sensible de la rémunération.

***FO** y est évidemment favorable afin d'augmenter le pouvoir d'achat de ces catégories d'agents aujourd'hui les plus en difficultés.*

Toutefois, et à ce jour, cette proposition de notre exécutif n'est pas encore actée par écrit. Il est donc nécessaire de poser cet engagement dès à présent et dans la délibération avenir.

Sans cet engagement ferme, nous sommes obligés de constater que la proposition de nouveau RI creuse les inégalités au sein de la collectivité !

Les personnels de catégories C ne profitent pas ou peu, pour le moment, des bénéfices du futur RI.

En catégorie B, les augmentations sont plus aléatoires encore.

Par contre, c'est en catégorie A+ que l'on trouve les plus fortes augmentations, surtout à partir du grade d'administrateur.

Et que dire d'un système de revalorisation qui ne portera ses fruits que dans 2 ans.

*Pour **FO**, nous constatons que les agents B et A vont devoir être particulièrement patients pour ressentir les effets du nouveau RI...pour certains, dans 2 ans.*

SYNDICAT FORCE OUVRIERE

DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

151 avenue Président Hoover – 59555 Lille cedex / Tél. : 03.74.27.57.26 - fo@hautsdefrance.fr

<http://fo.npdc.picardie.free.fr/>

FO rappelle que les mécontentements, et la négociation sur le nouveau RI devaient permettre avant tout une amélioration du pouvoir d'achat de tous les agents, mais pas en rejetant les éventuels effets du nouveau RI en fin de mandature.



Ascenseur social des Hauts-de-France : encore le coup de la Panne !

Avec FO, Nous continuons de revendiquer en faveur du pouvoir d'achat des agents régionaux !

Nos maitres mots demeurent donc : Résister, revendiquer, reconquérir !

Stéphane WAVRANT
Secrétaire Général FO
Jean Bernard CARLIER,
Secrétaire Général Adjoint
Elus FO

SYNDICAT FORCE OUVRIERE
DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE
151 avenue Président Hoover – 59555 Lille cedex / Tél. : 03.74.27.57.26 - fo@hautsdefrance.fr
<http://fo.npdc.picardie.free.fr/>